

<h1>— HEAD Genève</h1>	<p>Master of arts HES-SO en arts visuels ECAV, Sierre / ECAL, Lausanne / HEAD, Genève</p> <p>Orientation WORK.MASTER</p> <p>DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p>Année académique : 2019-2020</p>	 <p>Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland</p>
Domaine	Arts visuels	
Filière	Master Arts visuels, orientation WORK.MASTER	
Titre du module	Module d'orientation WORK.MASTER 1	
Type de module	Programme d'orientation – Module obligatoire*	
Code	PW 15.13	
Type de formation	Master	
Crédits ECTS	12 ECTS	
Semestre	Semestre M1	
Lieu	HEAD - Genève	
Prérequis	Pas de prérequis.	
Langues principales	Français / anglais	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Pouvoir situer sa propre pratique dans un cadre de référence et la positionner dans les discours actuels. Reconnaître l'origine historique et théorique des éléments du processus de son propre travail artistique. Verbaliser les concepts et intentions de la pratique artistique et reconnaître les modalités d'interaction et d'interdépendance entre expression verbale et non verbale. Atteindre une grande assurance méthodologique dans ses propres recherches et disposer de capacités d'adaptation et de réorientation éventuelle. Développer une distance critique productive face à son propre travail. Argumenter et soutenir logiquement le développement de son propre travail et en communiquer le potentiel artistique. Mettre en œuvre des formes historiques et actuelles de présentation de son propre travail artistique et savoir choisir les plus pertinentes. Faire comprendre et accepter son propre positionnement artistique et de recherche. Comprendre, analyser les travaux artistiques des autres étudiants et en débattre.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p><u>Le module d'orientation Work.Master 1 est composé de deux unités d'enseignement.</u></p> <p>Focus 1 : L'enseignement est dispensé en séminaires orientés plutôt sur la théorie, et en une lab.zones dirigée vers l'assimilation de pratiques articulées sous forme de projets. Séminaires et lab.zones ont des formats variables en fonction des thèmes et des projets poursuivis. Les lab.zones sont proposées sous forme de petits blocs intensifs ou sur une plus longue durée. Dans les lab.zones, les réalisations dépassent le cadre de l'école et regroupent les travaux individuels dans diverses formes : événements, expositions, performances, publications, projets radiophoniques, etc. Leur structure, adaptée de manière temporelle et formelle au contenu traité, s'oriente chaque fois vers les conditions données. En accord avec leurs tuteurs et la coordination de l'orientation, et dans la mesure où leur projet de recherche le nécessite, les étudiant-e-s choisissent les séminaires et lab.zones qu'ils-elles suivent. Les choix de contenus appropriés apparaissent clairement dans la feuille de bord.</p> <p>Sessions critiques 1 : les travaux des étudiant-e-s sont régulièrement discutés et débattus en commun. Le travail est présenté et exposé de manière optimale et toutes les sessions critiques s'articulent autour de ces présentations. La forme des sessions critiques est régulièrement remise en question et de nouvelles possibilités sont périodiquement testées.</p> <p>Les discussions durent au minimum une demi-heure. Les enseignant-e-s interviennent dans les discussions des étudiant-e-s ; ils définissent le cadre en l'orientant, mais sans le dominer. Le but de leurs interventions est de contribuer au processus de connaissance, mais sans juger, ni procéder à une évaluation des étudiant-e-s.</p> <p>Les étudiant-e-s tiennent une feuille de bord précisant les sessions suivies.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	<p>Focus 1 : l'évaluation de l'unité d'enseignement est basée sur le contrôle de la feuille de bord, qui doit être rendue à la fin du semestre aux responsables de l'orientation, après vérification de son contenu par les tuteurs. L'évaluation tient également compte de la participation active et régulière aux séminaires et lab.zones, et de la qualité des contributions de l'étudiant-e. Les exigences et demandes spécifiques sont formulées au début de chaque séminaire ou lab.zone avec un système de critères et un planning clairement communiqués aux étudiant-e-s.</p> <p>Sessions critiques 1 : l'évaluation de l'unité d'enseignement est basée sur le contrôle de la feuille de bord, qui doit être rendue à la fin du semestre aux responsables de l'orientation, après vérification de son contenu par les tuteurs. L'évaluation tient également compte de la qualité des contributions orales et la participation active aux sessions critiques.</p> <p>Le module (deux unités d'enseignement) est validé en fin de semestre par les responsables de l'orientation et l'équipe pédagogique.</p>	

	La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis », « remédiation » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalité de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe au semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Enseignant-e-s et assistant-e-s de l'orientation + invité-e-s.
Nom du responsable du module	Marlie Mul, Laurent Schmid.
Descriptif validé le	26.08.2019
Par	Laurent Schmid, responsable du Master orientation WORK.MASTER

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014